

**BMX**

**1<sup>ER</sup> OPEN**

**COLLÈGES ET LYCÉES**

**Circulaire d'organisation**

**19/04/2023**

**Voisins le Bretonneux**

**UNSS**  
Union Nationale  
du Sport Scolaire

**2022-23**

**UNSS**  
ACADÉMIE  
VERSAILLES  
WWW.UNSS.ORG



# BMX

## COLLÈGES ET LYCÉES

### EQUIPES ET INDIVIDUELS

## CIRCULAIRE D'ORGANISATION

Cette circulaire vient en complément de la circulaire régionale 2022-2023, disponible sur [www.unss.org](http://www.unss.org)

Avec le soutien de la Région Ile de France, de la ville de Voisins le Bretonneux, du Comité Ile de France  
BMX et du club de BMX de Voisins le Bretonneux

#### EN BREF :

- Responsable du dossier : Gaëlle CEZANNE ☎ : 06 19 93 65 17 @ : gaelle.cezanne@unss.org
- Responsable Technique : Aurélie GAUBERT ☎ : 06 79 65 02 97 @ : aurelie.gaubert@ac-versailles.fr
- Conseiller Technique : Arnaud CHAUVIN ☎ : @ : arnaudchauvin95@gmail.com
- **Confirmation de participation OBLIGATOIRE des élèves sur internet sur le site UNSS Opuss :**

<http://opuss.unss.org> (\*) **jusqu'au 13/04/23 avant 14h00**

(\*) Aller dans « Mon espace », puis dans le calendrier sélectionner l'activité

#### DATES ET FONCTIONNEMENT

Cet OPEN se déroulera le

**19 avril 2023**  
**à VOISINS LE BRETONNEUX**

Horaires prévisionnels :

🕒	<b>13h00</b>	Accueil
🕒	<b>13h30</b>	Essais libres puis essais grille
🕒	<b>A partir de 14h15-14h30</b>	<b>Début des courses</b>
🕒	<b>16h30</b>	Podium

Tous ces horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre de participants

## LIEU DE LA COMPETITION



Piste de Voisins le Bretonneux  
 ZAC de la remise  
 78960 Voisins le Bretonneux

Parking :  
**Parking du gymnase Alain Colas/Centre aquatique**  
**Boulevard Descartes**  
**78180 Montigny le Bretonneux**

Le stationnement sur la route de Trappes (D36) est formellement interdit.

## REGLEMENT SPORTIF ET DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Se référer :

- au règlement fédéral UNSS
- au règlement fédéral FFC

Licenciés autorisés	COLLÈGES ET LYCÉES
Condition de participation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être licencié UNSS</li> <li>• Être inscrit sur Opuss</li> <li>• Avoir été initié au BMX (Baptême, licence FFC, AS..)</li> <li>• Être en possession du matériel intégral (BMX, Casque, Gants, Protections ...), Aucun prêt de matériel</li> <li>• Inscription obligatoire de l'accompagnateur sur Opuss</li> </ul>
Catégories	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Attention, les catégories UNSS sont différentes des catégories FFC</b></li> <li>• Benjamins : BG/BF (2010 et après)</li> <li>• Minimes : MG/MF (2008-2009)</li> <li>• Cadets et + : CG+/CF+ (2007 et avant)</li> </ul>
<b>Les courses sont sur des BMX 20 pouces, pas de cruiser</b>	



<b>Format de compétition</b>	<p>Le format de course est établi en fonction du nombre d'inscrits</p> <p>3 manches puis phases finales.</p> <p>Les filles roulent dans les catégories de garçons à catégorie inférieure ou catégorie égale suivant les disponibilités.</p> <p>Une finale fille par catégorie sera également programmée (Finale Benjamine et Finale Minimes, cadettes et Juniors Filles)</p>
<b>Résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un podium et classement individuel par catégorie (3 premières places récompensées)</li><li>• Un podium et classement par équipe d'Établissement (3 premières places récompensées)</li></ul> <p>Le classement par équipe s'effectue avec les <b>3 meilleurs classements individuels</b> en catégorie collège et les <b>2 meilleurs classements individuels</b> en catégorie lycée</p>
<b>Arbitrage</b>	L'arbitrage est officié par le CIF BMX et les Jeunes Arbitres UNSS en formation
<b>Règlement</b>	<p>Le règlement est identique aux rencontres fédérales.</p> <p><b>La plaque frontale et le numéro seront fournis par l'organisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• EQUIPEMENT<ul style="list-style-type: none"><li>- Casque intégral monocoque aux normes de sécurité en vigueur, fermeture des casques de type double D fortement recommandé</li><li>- Maillot ou pull manches longues</li><li>- Pantalon long de BMX ou jeans. Short interdit</li><li>- Gants longs (Pas de mitaines)</li><li>- Chaussettes hautes, couvrant la malléole</li><li>- Chaussures fermées et attachées</li><li>- Pas de fermeture éclair</li><li>- Pas de camera et les supports doivent être retirés</li></ul></li></ul> <p><b>Les pédales à blocage automatique sont autorisées à partir de 2010 (Benjamins 2<sup>ème</sup> année)</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• BMX<ul style="list-style-type: none"><li>- Le guidon doit posséder des bouchons en parfait état.</li><li>- le câble de frein doit avoir une protection et ne doit pas dépasser.</li><li>- Les roues 20" ne doivent pas dépasser 22,5" (roue+pneu gonflé.)</li></ul></li></ul>
<b>Inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• La date limite d'inscription sur Opuss est fixée au <b>lundi 17 avril 2023 à 14h00</b></li><li>• <b>Il n'y aura aucune inscription prise sur place.</b></li><li>• La participation à la course est soumise à l'inscription sur Opuss</li></ul>



### **POSTURE DES ENSEIGNANTS ET DES ACCOMPAGNATEURS AUTORISÉS LORS DE LA RENCONTRE UNSS**

- Les professeurs d'EPS doivent rester dans leurs missions d'enseignant d'EPS qui guident, encadrent et forment les élèves.
- Le référentiel des compétences professionnelles, l'impartialité, le fair-play, l'éthique et la bienveillance constituent le cadre d'intervention.
- L'accompagnement de tout JO doit être privilégié. Une attention particulière doit être portée lors des situations d'opposition

### **QUELQUES ELEMENTS ATTENDUS DANS RELATIONNEL ENSEIGNANT – ELEVES**

#### **Préconisations**

- Toute remarque ou attitude violente est proscrite.
- Aucun dénigrement d'un JO ne peut être toléré.

### **QUELQUES ELEMENTS ATTENDUS DANS LE RELATIONNEL ENTRE ENSEIGNANTS ET/OU ACCOMPAGNATEURS NON-ENSEIGNANTS**

#### **Préconisations**

- Quels que soient les points de désaccord, le traitement doit se faire dans le calme et à l'écart de tous les élèves, de tous les parents...
- Aucune discussion virulente, aucun dénigrement de personnes en public ne peuvent être tolérés.
- Ce principe s'accroît en présence d'élèves ou de parents.

En cas de désaccord persistant, s'en référer au responsable de l'organisation sur place et/ou au responsable de l'activité au niveau de Service régional.

## **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

### **A. Licences**

Se référer à la fiche sport et au règlement fédéral UNSS, disponibles sur [www.unss.org](http://www.unss.org)

*« LA LICENCE UNSS EST OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER A DES COMPETITIONS ORGANISEES PAR L'UNSS ET CE, QUEL QUE SOIT LE ROLE OCCUPE LORS DE LA COMPETITION »*

Cette licence sera demandée avant le début de la compétition et pourra être présentée sous différentes formes :

- Listing des licences avec photo (sur papier ou sur support numérique)
- Licence individuelle avec photo (sur papier ou sur support numérique) »

Tous les élèves composant une équipe doivent être du même établissement.

### **B. Accompagnateurs**

- ➔ Inscrire toutes les personnes qui accompagnent à une compétition sur OPUSS même si celles-ci ne sont pas professeur d'EPS. Il suffit, lorsque vous êtes sur l'onglet « inscrire accompagnateurs » de cliquer sur « ajouter un accompagnateur » et de rentrer son nom.



- ➔ De plus, comme le stipule le règlement fédéral « **Un personnel qualifié peut assister l'équipe pédagogique à la demande et sous la responsabilité de cette dernière et devra alors recevoir l'agrément du comité directeur. En conséquence toute personne encadrant une équipe lors des organisations relevant de l'UNSS, devra être en mesure de fournir un document attestant de cet agrément, sous peine de se voir exclure de la compétition ou interdire l'encadrement sportif de l'équipe. »**
- ➔ Ce document, se trouvant en annexe 3 page 30 du règlement fédéral, sera à remplir avant la date de compétition (Sur le document il est écrit « championnat de France », il suffit de barrer et de marquer le niveau de compétition)
- ➔ Il devra aussi être présenté à l'accueil.
- ➔ En cas d'absence de ce document, la personne ne pourra pas assister l'équipe enseignante.